



école privée et pas d'avenir dans la formation effectuée

Par **FABBRO**, le 10/01/2009 à 16:51

Bonjour,

Je suis un étudiant de 23 ans, et je souhaiterais recevoir une information sur un sujet très important:

Voici ma situation actuelle:

Il y a 1 an j'ai fait un prêt étudiant de 20 000 Euros pour financer une formation de visiteur médical dans une école privée à Paris. Le coût de la formation s'élevait à 6000 euros. Le reste du prêt était consacré à me loger et à vivre sans AUCUN exès à Paris. Je suis quelqu'un de très sérieux qui après une licence en bio à la fac a voulu investir dans une formation qui semblait être tt à fait rentable...

Cependant, vu les licenciements et toutes les restructurations des laboratoires, bp de visiteurs médicaux se retrouvent actuellement au chômage et ce métier n'offre aucun avenir.... Mon école qui était forcément au courant de ce contexte, ne nous a absolument pas alerté et c'est sur le terrain que j'ai découvert cette mascarade!!! Je suis actuellement sans emploi, je cherche à me reconvertir rapidement en reprennant mes études.. Je suis un peu désemparé et déçu que l'on m'ai pris pour un pion!!! Sur 17 élèves seulement 4 ont trouvé un poste dont 2 CDI.

Je souhaiterais savoir si c'est possible d'attaquer mon école en justice pour escroquerie ou n'importe quelles raisons afin qu'au moins je récupère le montant de ma formation de 6000 Euros?

Merci bp de me répondre car cette je suis un peu perdu...

Par **maxence**, le 21/01/2009 à 20:58

Bonjour,

J'ai vu votre demande de prêt, je suis disposé a vous l'octroyer, afin de vous donner plus de détails veuillez me dire la somme exacte dont vous avez besoin, la raison de votre emprunt, votre Nom et adresse complète et numéro de téléphone je vous

contacterai.

Me répondre directement a mon e-mail ci-dessous.

Bien Cordialement

Msr. Beugre M.

E-mail: beugre.m@hotmail.fr